

Intitulé
SERAFIN-PH

Référence
FOR 202-3

Public ciblé

Personnels des ESSMS

Prérequis
Connaissance des établissements
du secteur médico-social,
connaissance de la loi su 02 janvier
2002 rénovant l'action sociale et
médico-sociale, connaissance de
la loi du 11 février 2005 pour
l'égalité des droits et des chances,
la participation et la citoyenneté
des personnes handicapées.

Lieu

- À Mende en inter
- Sur l'établissement en intra

Durée

- 2 Journées
- 14 Heures de formation

Prix Inter / par personne *

369€ / jour / personne

Prix Intra / jour

1470 €

Travail d'élaboration d'outils
(hors présentiel ** (optionnel)

500 €

*** Une journée supplémentaire de travail
hors présentiel pourra être proposée afin de
fournir à la structure une trame de projets
personnalisés "SERAFIN-compatibles"
finalisée et un tableau de correspondance
entre les grilles d'évaluation utilisées et la
nomenclature des besoins SERAFIN PH.*

*Net de TVA par décision d'exonération de la
DIRECTE OCCITANIE du 03 Juin 2019

F004B

Formation

**"S'approprier les nomenclatures SERAFIN PH et les
utiliser pour décliner les besoins et les prestations"**

Objectifs

- Comprendre l'origine et le contexte plus général dans lequel s'inscrit le projet SERAFIN-PH.
- Connaître le contenu de la réforme SERAFIN-PH.
- Se familiariser avec le langage commun issu des nomenclatures de besoins et de prestations.
- Comprendre la logique de construction des nomenclatures.
- Connaître les divers usages des nomenclatures.
- Utiliser les nomenclatures pour traduire les besoins du public accompagné et les prestations proposées dans les outils d'évaluation des besoins et les projets personnalisés.

Contenu

JOUR 1.

Matin :

- Genèse du projet SERAFIN PH (le projet SERAFIN PH dans la "société inclusive" et la "transformation de l'offre médico-sociale"
- SERAFIN-PH, un outil au service des parcours ?
 - enseignements du rapport Vachet-Jeannet, objectifs et enjeux, périmètre, calendrier
- Présentation générale des nomenclatures de besoins et de prestations :
 - Logique des constructions : structuration, en 3 "blocs" (besoins, prestations directes et indirectes) et grandes composantes (santé, autonomie et participation sociales).

Après-midi :

- La nomenclature des besoins (bloc1)
 - Cas pratiques : repérage et déclinaison des besoins présents dans la structure (exemples complétés en séance à partir des PAP et de quelques situations)
- La nomenclature des prestations : les prestations directes de soins et d'accompagnement (bloc 2) et les prestations indirectes (bloc 3).

JOUR 2.

Matin :

- Les différents usages des nomenclatures
- L'utilisation pour la formalisation des projets d'accompagnement personnalisés (PAP).
- Un préalable : l'évaluation des besoins des personnes accompagnées.
 - Cas pratique : bilan des outils d'évaluation utilisés par les structures (vers la construction d'une grille d'évaluation utilisés par les structures (vers la construction d'une grille d'évaluation SERAFIN-compatible).
- Comment déterminer les prestations pour un PAP en appui des nomenclatures ?
 - Cas pratiques : éléments de méthodologie à partir d'un outil de déclinaison des prestations proposé par la formatrice (exemples complétés en séance à partir des PAP et de quelques situations).

Intitulé

SERAFIN-PH

Référence

FOR 202-3

Public ciblé

Personnels des ESSMS

Prérequis

Connaissance des établissements du secteur médico-social, connaissance de la loi su 02 janvier 2002 rénovant l'action sociale et médico-sociale, connaissance de la loi du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées.

Lieu

- En inter
- En l'établissement (en intra)

Durée

- 2 Journées
- 14 Heures de formation

Prix Inter / par personne *

369€ / jour / personne

Prix Intra /jour

1470 €/ Hors frais annexes

Travail d'élaboration d'outils
(hors présentiel ** (optionnel)

500 €

**** Une journée supplémentaire de travail hors présentiel pourra être proposée afin de fournir à la structure une trame de projets personnalisés "SERAFIN-compatibles" finalisée et un tableau de correspondance entre les grilles d'évaluation utilisées et la nomenclature des besoins SERAFIN PH.**

*Net de TVA par décision d'exonération de la
DIRRECTE OCCITANIE du 03 Juin 2019

F004B

Après-midi :

- Exemples de structuration de projets personnalisés suivant cette logique.
- Comment faire évoluer la structure de nos projets et les rendre SERAFIN-compatibles ?
 - Rappels sur le contenu du projet personnalisé à partir de la RBPP ANESMS-HAS (2008) : Les attentes de la personne et le projet personnalisé.
 - Cas pratique : quels axes d'évolution de la structure de vos projets personnalisés ? Identification des pistes et axes d'évolution envisagés.

Conclusions, enjeux et perspectives

Méthode et moyens pédagogiques

- Support Powerpoint
- Apports théoriques et réglementaires
- Jeux de questions/réponses avec les stagiaires issus du Kit CNSA-UNIOPSS 2021
- Cas pratiques pour s'approprier les nomenclatures
- Travaux en sous-groupes et restitutions collectives
- Tableaux et outils pédagogiques d'aide à la déclinaison des besoins et prestations
- Mise en pratique sur la base de l'outil informatique du service et d'exemples de PAP (transmis à la formatrice en amont)
- Quizz

Évaluation des résultats

ATL Formation met en œuvre un dispositif d'évaluation permettant de mesurer la progression des acquis des participants, et d'adapter l'intervention. Pour ce faire, les outils et méthodes à disposition sont :

- Auto-évaluation des connaissances (initiale et finale).
- Quizz de fin de formation (évaluation par objectif pour mesurer l'acquisition des compétences).

Intervenante

Céline Marival, Docteur en Sciences Humaines et sociales, Consultante, Formatrice et évaluatrice spécialisée dans le secteur médico-social.